

CULTURE

Les journalistes québécois réunis en congrès | **B 8**

MONDE

La tension monte d'un cran en mer Noire | **B 3**

MONDE

Le Mexique compte déporter les migrants qui ont tenté de traverser illégalement la frontière américaine | **B 3**



MONDE

ACCORD SUR LE BREXIT

Le pari de Theresa May

FRANÇOIS BROUSSEAU



L'accord de divorce entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne passera-t-il ? Lors d'un sommet européen « extraordinaire » (un de plus) tenu hier à Bruxelles, les 27 et le « 28^e qui s'en va » ont accepté les termes du divorce, et signé un « traité sur le retrait » : le 29 mars prochain à 23 h, Londres n'aura plus de siège dans l'Union européenne.

Depuis deux semaines que ce document de près de 600 pages est sorti de l'usine à concepts des technocrates négociateurs, le psychodrame a repris de plus belle au Royaume-Uni... où se joue vraiment cet accord.

La semaine dernière, il y a bien eu quelques remous côté européen (Gibraltar et les Espagnols)... mais pour l'essentiel, on a assisté hier à Bruxelles, au moment de la signature, à un épisode prévisible : l'unité confirmée, presque inébranlable, des 27 face au Royaume-Uni... et ce, malgré tout ce qui, par ailleurs, divise réellement l'Union européenne.

Et il y a surtout eu le ralliement de Theresa May, première ministre britannique, à l'idée qu'un compromis, même considérable, sur la future souveraineté du Royaume-Uni « libre », est préférable au saut dans le vide que représenterait le « Brexit dur ».

Les « pro-Brexit durs » crient à la trahison, car le résultat de cette négociation ressemble plus à la souveraineté-association qu'à l'indépendance pure. Et du côté des « pro-Europe », comme l'ancien premier ministre Tony Blair, lui-même partisan d'un référendum de reconsidération (pour rester dans l'Union européenne), on recommande également le rejet de l'accord.

Blair soutient que ce « traité sur le retrait » ne tiendra pas la route, parce qu'il a contre lui la majorité du peuple et du Parlement, mais aussi parce qu'il prétend concilier l'inconciliable. Notamment en cherchant à faire croire, écrit-il, « qu'il est possible pour le Royaume-Uni d'être simultanément en dehors du marché unique et de l'union douanière, tout en ayant accès aux marchés européens » (autrement dit : de pouvoir poursuivre le commerce des biens, mais sans se conformer aux règles communautaires)...

Le tout, conclut Blair, enveloppé dans « un élégant vocabulaire de camouflage employé pour échapper à une situation délicate ».

•••••

Quoi qu'il en soit des objections — en partie fondées — qui fusent de toutes parts sur la viabilité ou la cohérence globale de l'accord... Theresa May fait aujourd'hui un pari politique en apparence impossible. Malgré l'opposition ouverte de plusieurs dizaines de ses propres députés conservateurs, elle compte aller chercher, d'ici la mi-décembre au Parlement de Westminster, une majorité pour l'accord, avec une alternative simple : c'est ça ou le chaos.

Pourtant, M^{me} May soutenait encore, il y a deux mois : « Mieux vaut aucun accord qu'un mauvais accord »... Hier, elle a dit exactement le contraire : « Si les gens pensent qu'on peut encore négocier, ce n'est pas le cas. C'est l'accord qui est sur la table, c'est le meilleur accord possible, c'est le seul possible. » Ce à quoi Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, a répondu en écho : « Il n'y a pas de plan B. »

M^{me} May doit donc absolument aller chercher, d'ici la mi-décembre, des dizaines de votes dans l'opposition travailliste et libérale-démocrate.

Elle et ses alliés — notamment dans la communauté des affaires — feront valoir, comme *The Economist* cette semaine dans un long dossier, qu'un « Brexit dur » serait une catastrophe. Avec à la clé un véritable pandémonium, du jour au lendemain : queues interminables aux frontières, pénuries de nourriture et de médicaments, droits de douane d'au moins 10 % sur la plupart des biens importés, fuite de l'industrie automobile, baisse d'au moins 6 % du PIB (prédiction du FMI), etc.

Ce pari — qu'on pourra appeler « le chantage au chaos » — est-il tenable ? Les experts en arithmétique parlementaire disent aujourd'hui : plutôt non. Les conservateurs « durs » et le parti nord-irlandais DUP semblent inflexibles, tandis que Jeremy Corbyn, le leader travailliste, préconise le refus... Pourtant, votre chroniqueur vous prédit humblement que ça va passer. Et que cette pauvre Theresa May — que l'on soit ou non d'accord sur le fond avec elle — finira par forcer l'admiration, pour sa pugnacité dans la tempête.



Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (à droite), a serré dans ses bras le négociateur de l'Union européenne dans le dossier du Brexit, Michel Barnier, dimanche, à l'issue d'un mini-sommet à Bruxelles, en Belgique.

JOHN THYS AGENCE FRANCE-PRESSE

Un divorce scellé dans un climat d'incertitude

Si les États européens ont ratifié l'entente sur le Brexit, le vote à venir au Parlement britannique s'annonce difficile pour Theresa May

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Le Royaume-Uni et les 27 autres pays de l'Union européenne ont scellé dimanche leur divorce historique et mis en garde les Britanniques qui penseraient pouvoir obtenir plus de la séparation.

Après un an et demi de tractations, les dirigeants des 27 pays qui resteront dans l'Union européenne (UE) ont signé à Bruxelles, en Belgique, un accord de transition de 585 pages ainsi qu'une déclaration politique de 26 pages fixant les principes de la nouvelle association qui en ressortira, et dont les contours restent largement à préciser à quatre mois du début du divorce et à deux petites années de la négociation et de l'entrée en vigueur espérée d'un nouvel accord d'association.

Comme les dernières questions encore en suspens, notamment sur l'avenir de Gibraltar et les droits de pêche au large des côtes britanniques, avaient été réglées la veille, la réunion au sommet a été exceptionnellement courte et a donné lieu à un spectacle minutieusement chorégraphié, ont rapporté les journalistes sur place. Les dirigeants politiques présents en ont notamment profité pour envoyer un message à des députés britanniques divisés qui doivent bientôt se prononcer à leur tour sur le compromis et qui semblent portés à vouloir le rejeter.

« Si les gens pensent qu'on peut encore négocier, ce n'est pas le cas. C'est l'accord qui est sur la table, c'est le meilleur accord possible, c'est le seul possible », a fait savoir la première ministre britannique, Theresa May, cible de

10 décembre

Les parlementaires britanniques doivent se prononcer sur l'accord défendu bec et ongles par la première ministre dans le courant de la semaine du 10 décembre. La date officielle du divorce entre l'UE et le Royaume-Uni est fixée au 29 mars 2019.

virulentes critiques autant des partis d'opposition qu'au sein de son propre camp.

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a envoyé exactement le même message aux parlementaires britanniques : « ceux qui pensent qu'en rejetant cet accord, ils en obtiendront un meilleur seront déçus dans les secondes qui suivent ». « C'est le seul accord possible », a-t-il martelé. « Il n'y a pas de plan B », ont répété les chefs de gouvernement irlandais et néerlandais.

Un délicat compromis

Plus de deux ans après la victoire en référendum du Brexit avec 52 % des voix, les représentants du Royaume-Uni et de l'UE sont parvenus au début du mois à un accord complexe qui s'attire les foudres des partisans du Brexit comme de ses opposants. Pour la période de transition prévue du 29 mars

au 1^{er} janvier 2021, il redonne au Royaume-Uni le plein contrôle sur l'entrée des Européens sur son territoire en échange de la protection des droits de ceux qui sont déjà dans l'île (et des Britanniques en Europe), du règlement de toutes ses obligations financières à l'égard de l'UE (entre 40 et 75 milliards d'euros, selon les estimations) et de son retrait de tous les mécanismes décisionnels européens.

Pour ne pas rétablir une frontière physique entre sa province d'Irlande du Nord et la République d'Irlande, qui compte bien demeurer au sein de l'UE, et risquer de compromettre la délicate paix dans la région, le Royaume-Uni bénéficiera d'un libre accès au marché européen pour ses biens à condition de ne pas y mener de concurrence déloyale en se pliant à un ensemble de normes européennes minimales en matière d'aide aux entreprises, de droit du travail et de protection de l'environnement et de l'empêchement de conclure ses propres ententes de libre-échange.

Ces règles de transition pourraient être prolongées au moins deux autres années, sinon plus longtemps encore, si un nouvel accord d'association n'a pas encore été conclu entre les deux parties, ce que de nombreux experts estiment très probable.

Des exigences de dernières minutes ont été soulevées la semaine dernière par des pays européens, notamment de l'Espagne sur le sort de Gibraltar ainsi que de la France et de l'Espagne sur la protection de l'accès aux eaux britanniques pour leurs pêcheurs. Cette dernière question a finalement été remise

VOIR PAGE B 2 : DIVORCE

III ROYAUME-UNI

La première ministre joue son va-tout lors d'une ultime tournée

Je ferai campagne corps et âme pour remporter ce vote et mener à terme cette entente sur le Brexit, pour le bien de notre Royaume-Uni et de l'ensemble de notre population

THERESA MAY



ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Theresa May se lance dans une campagne intensive dans l'espoir de renverser la vapeur au Parlement britannique et de convaincre une majorité de députés d'appuyer sa feuille de route vers le Brexit.

Les dirigeants des 27 autres pays de l'Union européenne (UE) n'avaient pas encore apposé leurs signatures au bas de l'accord avec le Royaume-Uni sur le Brexit, dimanche, que la première ministre britannique promettait déjà à ses concitoyens de se battre jusqu'au bout pour convaincre leurs représentants au Parlement de passer outre leur hostilité et d'appuyer le projet sur la table. « Je ferai campagne corps et âme pour remporter ce vote et mener à terme cette entente sur le Brexit, pour le bien de notre Royaume-Uni et de l'ensemble de notre population », a écrit Theresa May dans une lettre ouverte publiée dimanche dans la presse britannique, deux petites semaines avant le vote fatidique à la Chambre des communes, attendu durant la semaine du 10 décembre.

Analyse attendue

Lundi, M^{me} May doit tenir un conseil de guerre avec ses ministres pour finir la stratégie du gouvernement et

mettre la pression sur ceux qui n'ont toujours pas appuyé publiquement l'entente, a rapporté dimanche le *Financial Times*. Plus tard durant la semaine, elle plaidera sa cause pour une troisième fois en 10 jours devant le Parlement. Elle entreprendra ensuite une campagne aux quatre coins du pays. Au même moment, le gouvernement publiera une analyse des impacts économiques d'un Brexit avec ou sans entente négociée avec l'UE, que les opposants de l'accord surnomment déjà le « Projet terreur II » en référence aux études qui mettaient en garde contre le Brexit au moment du référendum, en 2016.

Élus et experts se perdent en conjectures sur ce qui adviendrait en cas de vote négatif. Reprise du vote plus tard, demande de renégociation avec les Européens, remplacement de Theresa May à la tête du gouvernement, chute du gouvernement conservateur, élection générale, nouveau référendum sur le Brexit... Toutes les hypothèses sont évoquées. Un Brexit sans accord, où l'on retomberait sous le régime minimal des règles de l'OMC et laisserait non résolu une multitude d'enjeux découlant des liens étroits entre les deux économies, serait le scénario le plus redouté par Londres et Bruxelles, rapportait l'Agence France-Presse dimanche.

Une opposition insurmontable pour May ?

DIVORCE

SUITE DE LA PAGE B 1

à plus tard, alors que celle portant sur Gibraltar a été réglée en promettant à Madrid un droit de veto sur un éventuel changement de statut de l'île située au large de ses côtes.

« C'est maintenant que commence la partie la plus difficile », constatait dimanche le *Wall Street Journal*. L'assentiment du Parlement britannique semble, en effet, loin d'être acquis moins de deux semaines avant son vote sur l'adoption de l'entente conclue avec l'UE qui pourrait se tenir aux alentours du 11 décembre. Ne disposant que d'une mince majorité de 13 voix sur 650 députés, le gouvernement conservateur de Theresa May y est confronté à une opposition apparemment insurmontable. Des ministres, dont celui-là même chargé du Brexit, ont notamment claqué la porte, plus de 90 députés conservateurs pro-Brexit ont condamné l'entente proposée, plutôt europhile, le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, a aussi promis que son parti y ferait obstacle, tout comme le petit parti ultraconservateur nord-irlandais (DUP) sur lequel repose la fragile majorité de Theresa May.

Le Parlement européen devra aussi voter sur l'entente, probablement en

février, mais peut-être aussi tard qu'en mars. En pleine campagne électorale européenne, les députés pourraient s'y montrer plus critiques que prévu à l'égard de l'entente avec le Royaume-Uni. Le président de l'assemblée, Antonio Tajani, a toutefois estimé qu'elle disposait de l'appui d'une « large majorité ».

Les dirigeants européens se sont gardés de tout triomphalisme après la cérémonie de signature dimanche. Voir le Royaume-Uni « quitter l'UE n'est pas un moment de jubilation ni de célébration, c'est un moment triste et c'est une tragédie », a déclaré Jean-Claude Juncker.

« Il est tragique de voir le Royaume-Uni quitter l'UE après 45 ans », a renchéri la chancelière allemande, Angela Merkel, tout en saluant « l'œuvre d'art diplomatique » des négociateurs. Le président français, Emmanuel Macron, a lui qualifié le moment de « grave », voyant dans le Brexit le signe que l'Europe nécessitait une « refondation », « parce qu'elle n'a pas su rassurer nos peuples ».

Theresa May a déclaré qu'elle n'était pas triste parce que le Royaume-Uni et l'UE demeuraient « des amis et des voisins » avant de se dire « très optimiste » quant à l'avenir de son pays.

Avec l'Agence France-Presse et Associated Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

AVIS DE
CESSION DE GREFFE
Prenez avis que
Me Marie-Pier GRÉGOIRE,
notaire, ayant une place
d'affaires au 365, rue Saint-
Jean, local 111, Longueuil,
province de Québec, J4H
2K7, numéro de téléphone
450-670-8484 a cédé une
partie de son greffe soit les
minutes 1 à 113 respectivement
datées du 17 avril 2018
et du 31 août 2018
ainsi que ses dossiers. Cette
partie de greffe a été cédée
le dix-sept octobre
deux mille dix-huit (17 octo-
bre 2018) à Me Sonia LEMIEUX,
notaire, ayant une place
d'affaires au 365, rue
Saint-Jean, local 111, Longueuil,
province de Québec,
J4H 2K7, numéro de téléphone
450-670-8484, heures d'ouverture
du lundi au vendredi de 9h00 à
16h00. Pour plus d'informations
veuillez contacter,
Me Sonia Lemieux, notaire
au 450-670-8484

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE
(C.C.O. art. 795)
Avis est par les présentes
donné que l'inventaire des
biens de feu Claude PELLE-
RIN, en son vivant domicilié
au 671 Place Jean-Guy-
Hamelin, Rouyn-Noranda,
province de Québec, J9X
5N7, décédé le 21 septembre
2018, peut être consulté
par toute personne démontrant
un intérêt à l'étude de
Me Jacques Roberge
notaire, 507 Place d'Armes,
bureau 1300, Montréal,
Québec, H2Y 2W8.

Avis est par les présentes
donné que, à la suite du
décès de
Yolande LEMIRE, en son
vivant, domiciliée au 972
rue Sainte-Ursule, Trois-
Rivières, province de Qué-
bec, survenu le 8 mai
2018, un inventaire des
biens de la défunte a été
fait par le liquidateur suc-
cessoral, Michel AUBIN.
Cet inventaire peut être
consulté par les intéressés
à l'étude de
Me Louis Desjardins, nota-
ire au 247 rue Westgate,
Ville de Rosemère, provin-
ce de Québec.
Donné ce 22 novembre
2018
Michel AUBIN
Liquidateur

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de
9262-4816 Québec Inc.
Avis est par les présentes
donné que la faillite de
9262-4816 Québec Inc. est
survenue le 20 novembre
2018, et que la première
assemblée des créanciers
sera tenue le 11 décembre,
2018 à 11h00, au bureau
du syndic, 210-5000 Jean-
Talon Ouest, Montréal, Qué-
bec.
DEVLETIAN & ASSOCIÉS
INC. Syndic autorisé en
insolvabilité

Jerry J. Devletian
CPA, CA, CIPP, SAI
210-5000 Jean-Talon O.,
Montréal Québec H4P 1W9
Téléphone: (514) 777-8888

**Dystrophie
musculaire Canada**
une action musculaire
1.800.567.2238
www.musclo.ca
IL FAUT UNE ACTION,
UNE ACTION MUSCULAIRE !

Appel d'offres

Montréal

Service de l'eau
Direction de l'eau potable
Appel d'offres : 10261

Achèvement des travaux de modernisation et de réfection à l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds

L'ouverture des soumissions prévue pour le 29 novembre 2018 est reportée au 18 décembre 2018 à 13h30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 26 novembre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
- Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13h30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 18-16552

Descriptif : Acquisition d'accumulateurs pour véhicules et équipements motorisés, entente d'approvisionnement de 60 mois

Date d'ouverture : Le jeudi 10 janvier 2019

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Simona Radulescu, agente d'approvisionnement, courriel : simona.radulescu@ville.montreal.qc.ca

Visite obligatoire : Non

Appel d'offres : 18-17103

Descriptif : Acquisition d'une vanne murale pour la station de pompage McTavish

Date d'ouverture : Le jeudi 13 décembre 2018

Dépôt de garantie : 5% (cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Cherifa Hellal, agente d'approvisionnement, courriel : cherifa.hellal@ville.montreal.qc.ca

Visite obligatoire : Non

Appel d'offres : 18-17136

Descriptif : Acquisition et support d'équipements de surveillance sonore pour le quartier des spectacles

Date d'ouverture : Le mardi 8 janvier 2019

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Bernard Boucher, agent d'approvisionnement, courriel : bernard.boucher@ville.montreal.qc.ca

Visite obligatoire : Non

Appel d'offres : 18-17382

Descriptif : A52-Fourniture, plantation et entretien de végétaux sur le chemin de la Côte-des-Neiges

Date d'ouverture : Le jeudi 13 décembre 2018

Dépôt de garantie : 2 000 \$ (cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Alexandre Muniz, agent d'approvisionnement, courriel : alexandre.muniz@ville.montreal.qc.ca

Visite obligatoire : Non

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 26 novembre 2018

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 26 novembre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÉGLEMENTS

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 25 octobre 2018, a adopté le règlement suivant :

RCG 18-033 Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ pour le financement de la mise en œuvre du plan d'action contre l'agrie du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération

Ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 novembre 2018. Il entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements

Fait à Montréal, le 26 novembre 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie
et des transports
Direction des infrastructures

Les soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 13h30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 334401

Descriptif : Travaux d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Jean-Talon, du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue Froisher - Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Date d'ouverture : 20 décembre 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 26 novembre 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Appel d'offres : 333905

Descriptif : Travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, de l'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Projet rue Sainte-Catherine Ouest Lot 1A-Aménagement. (Arrondissement Ville-Marie)

Date d'ouverture : 5 février 2019

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 26 novembre 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 26 novembre 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÉGLEMENTS

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 25 octobre 2018, a adopté le règlement suivant :

RCG 06-019-5 Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019)

Ce règlement modifie la définition d'aide à l'entreprise pour inclure l'aide relative à la réhabilitation des sols contaminés et celle visée à l'article 10.1 de l'annexe C de la Charte (RLRQ, c. C-11.4) et incorpore des ajustements pour tenir compte du remplacement des CLD par le réseau PME MTL.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour. Il est disponible pour consultation, durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peut également être consulté en tout temps, sur le site internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements.

Fait à Montréal, le 26 novembre 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal-Nord
Montréal

DIRECTION DE LA PERFORMANCE, DU
GREFFE ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues avant, onze heures (11 h), à la date ci-dessous, à la mairie d'arrondissement de Montréal-Nord, à l'attention de la secrétaire d'arrondissement, 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5 pour :

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 1042

Descriptif : Coordination et mise en œuvre du plan d'action en médiation culturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord

Date d'ouverture : 13 décembre 2018

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.mtnord@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 26 novembre 2018 sur le SÉAO.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la mairie d'arrondissement de Montréal-Nord, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 26 novembre 2018

La secrétaire d'arrondissement
Marie-Marthe Papineau, avocate
Arrondissement de Montréal-Nord

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
- Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-17105

Services professionnels pour auscultation de collecteurs de 1800 mm et de conduites de branchement de 600 mm aux pompes haute pression-usine Atwater-service de l'eau

L'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 20 novembre 2018 est reportée au mardi 11 décembre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 26 novembre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÉGLEMENTS

Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 19 novembre 2018, a adopté les règlements suivants :

18-060 Règlement modifiant le Règlement 1654 adopté par l'ancienne Ville de Montréal-Nord et abrogé le Règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au nord-ouest de la rue Monselet, entre l'avenue des Récollets et l'avenue Gariépy, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

18-063 Règlement abrogeant le règlement 17-090 et décrétant la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Forsyth, entre la 17^e Avenue et la 18^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

18-066 Règlement déterminant les secteurs de planification urbaine sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et les fins pour lesquelles des immeubles peuvent y être ainsi acquis

03-009-8 Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs au comité exécutif (03-009)

Ce règlement vise à déléguer au comité exécutif, le pouvoir de se prévaloir du droit de préemption, d'acquiescer un immeuble qui y est assujéti ainsi que le pouvoir d'y renoncer.

14-012-1 Règlement modifiant le Règlement sur les services (14-012)

Ce règlement vise à créer, transférer ou abolir certaines unités afin de refléter des changements organisationnels. Il prend effet le 1^{er} janvier 2019.

Ces règlements entrent en vigueur en date de ce jour. Ils sont disponibles pour consultation, durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peuvent également être consultés en tout temps, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements.

Fait à Montréal, le 26 novembre 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux
et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant
15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :
Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** :
Réservations avant **15 h le vendredi**

POUR NOUS JOINDRE

avisdev@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

III ÉTATS-UNIS

Des migrants forcent la frontière au Mexique

Les gardes-frontières américains ont fermé quelques heures leur frontière au sud de la ville de San Diego, en Californie

YEMELI ORTEGA
À TIJUANA
SYLVAIN ESTIBAL
À MEXICO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Après la tentative avortée de quelque 500 migrants pour franchir illégalement la frontière américaine à Tijuana, le ministère de l'Intérieur mexicain a averti qu'il entendait expulser « immédiatement les personnes qui ont participé à ces faits violents ».

Les gardes-frontières américains ont brièvement fermé leur frontière au sud de la ville californienne de San Diego Ces Centraméricains, parmi lesquels

des femmes et des enfants, qui participaient à une manifestation pacifique aux abords de la frontière, se sont dirigés vers la barrière métallique de délimitation et ont tenté d'entrer en force aux États-Unis. Ils ont été repoussés par les forces de l'ordre américaines.

Après avoir franchi la barrière métallique, les migrants ont reçu des gaz lacrymogènes tandis que des hélicoptères de l'armée américaine survolaient la frontière à basse altitude, entrant même brièvement dans l'espace aérien mexicain.

Tenant de se protéger le visage avec leur chandail, la plupart des migrants ont dû rebrousser chemin, tandis que

quelques-uns ont poursuivi en direction d'une seconde barrière, surmontée de barbelés, derrière laquelle des gardes-frontières américains se mobilisaient pour freiner leur progression.

« On nous avait dit que si on passait, ils nous donneraient l'asile, parce qu'on serait aux États-Unis », a relaté à l'AFP Flor Jimenez, une mère de famille hondurienne âgée de 32 ans.

Les autorités n'ont pas confirmé si certains migrants étaient parvenus ou non à pénétrer sur le sol américain.

La mairie de Tijuana a indiqué que 24 Honduriens et 15 Mexicains avaient été détenus après ces incidents. En fin de journée, des forces antiémeutes mexicaines ont été déployées en certains points stratégiques de la ville.

Le président Donald Trump a menacé ces derniers jours de fermer totalement la longue frontière entre les États-Unis et le Mexique si la situation devait dégénérer, alors que 9 000 militaires américains y ont été déployés.

Environ 5 000 migrants de la caravane sont arrivés cette semaine à Tijuana, après avoir parcouru plus de 4 000 kilomètres en un peu plus d'un mois dans l'espoir d'une vie meilleure.

La Russie s'empare de navires ukrainiens

ANIA TSOUKANOVA
À KIEV
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Russie a confirmé dimanche s'être emparée de trois navires de la marine ukrainienne en usant de la force dans le détroit de Kertch, l'accès à la mer d'Azov, créant une tension sans précédent dans cette zone sensible.

Les services de sécurité russes (FSB) ont accusé les navires ukrainiens — le *Berdyansk*, le *Nikopol* et le *Yani Kapu* — d'avoir « violé la frontière russe » et « de mener des actions illégales dans les eaux territoriales russes ».

« Afin d'obliger les navires militaires ukrainiens à s'arrêter, il a été fait usage d'armes », ont-ils fait savoir, affirmant que « les trois navires de la marine ukrainienne ont été arraisonnés ».

Plus tôt dans la soirée, la marine ukrainienne avait accusé la Russie d'avoir blessé six de ses militaires en s'emparant de ces navires après leur avoir tiré dessus.

Côté russe, le FSB a indiqué que « trois membres du personnel ukrainien ont été blessés et ont reçu des soins médicaux. Leurs vies ne sont pas en danger ».

Le président ukrainien, Petro Porochenko, a « dénoncé un acte agressif de la Russie » et une « escalade préméditée » de la part de Moscou dans cette zone stratégique, située entre la Crimée, annexée en 2014 par Moscou, et l'est de l'Ukraine, théâtre d'un conflit opposant Kiev et séparatistes prorusses.

M. Porochenko a réuni dans la soirée un haut comité militaire. Le Conseil national de sécurité et de défense (NSDC) doit ensuite se réunir à son tour « pour déclarer le régime de loi martiale », a déclaré le secrétaire du NSDC à la télévision ukrainienne.

La porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova a pour sa part dénoncé les « méthodes de bandits de grand chemin » de l'Ukraine, dans une déclaration transmise à l'AFP: « d'abord des provocations, puis de fortes pressions, puis des accusations d'agression ».

Le FSB, chargé du service des gardes-frontières, a assuré avoir « des preuves irréfutables que Kiev a préparé et mis en scène une provocation en utilisant la marine ukrainienne ».

La marine ukrainienne assure pour sa part avoir averti la Russie de l'itinéraire de ses navires. Selon elle, ses navires ont passé plusieurs heures devant le détroit de Kertch, alors qu'un navire pétrolier placé sous le pont de Crimée, qui enjambe le détroit de Kertch, bloquait l'accès au détroit.

Ce détroit, la seule voie maritime entre la mer Noire et la mer d'Azov, est un axe stratégique de première importance, pour la Russie comme pour l'Ukraine.

« Nous attendons de la Russie qu'elle restaure la liberté de passage dans le détroit de Kertch et nous appelons toutes les parties à agir avec le maximum de retenue afin d'aboutir à une désescalade immédiate de la situation », a exhorté l'Union européenne. L'OTAN a aussi appelé « à la retenue et à la désescalade ».

Une vague jaune sur les Champs-Élysées



Les « gilets jaunes » ne décollent pas. Ils ont été des milliers samedi à envahir l'avenue des Champs-Élysées, à Paris, pour une nouvelle fois manifester contre la hausse du prix des carburants et du coût de la vie, ainsi qu'à réclamer la démission du président français, Emmanuel Macron. Le rassemblement a vite dégénéré alors que des violences ont éclaté entre forces de l'ordre et manifestants. La police a tiré des gaz lacrymogènes et sorti les canons à eau. Près de trente personnes — dont cinq policiers — ont été blessées et une centaine d'autres ont été arrêtées. Une troisième journée de mobilisation pourrait avoir lieu le 1^{er} décembre prochain dans la capitale, mais le flou demeure toutefois sur l'organisation de l'événement alors qu'un des représentants du mouvement a démenti cet appel. BERTRAND GUAY AGENCE FRANCE-PRESSE

III SYRIE

Alep étouffe, Moscou bombarde en représailles

RIM HADDAD
À DAMAS
TONY GAMAL-GABRIEL
À BEYROUTH
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le régime syrien a accusé des groupes « terroristes » d'avoir mené une attaque chimique dans la ville d'Alep, un drame qui a provoqué une centaine de cas de suffocation et entraîné des bombardements de la Russie en guise de représailles.

Dans un pays ravagé depuis 2011 par une guerre qui a fait plus de 360 000 morts, c'est le pouvoir de Bachar al-Assad qui a été le plus souvent accusé d'avoir utilisé l'arme chimique lors d'attaques souvent meurtrières. Mais samedi, les autorités syriennes ont accusé des « groupes terroristes » — une terminologie habituelle du régime qui ne fait pas de distinction entre djihadistes et combattants rebelles — d'avoir visé Alep.

Le Front national de libération, l'alliance rebelle la plus importante présente dans les provinces d'Alep et d'Idleb, a démenti toute implication dans l'attaque. « Nous démentons les allégations mensongères du régime sur une attaque contre Alep qui aurait été menée par les révolutionnaires [...] à l'aide de projectiles contenant du gaz de chlore », a indiqué dans un communiqué le porte-parole de la coalition, Naji Moustapha.

Selon un photographe de l'AFP, des dizaines de personnes, dont des femmes et des enfants, avaient afflué dans la nuit de samedi à dimanche vers un hôpital d'Alep.

L'agence de presse officielle Sana a fait état de « 107 cas de suffocation ».

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a, lui, fait état de 94 cas de suffocation, la majorité des patients ayant pu quitter l'hôpital.

En représailles à cette attaque chimique, « des frappes ont été menées par des avions de l'armée russe » contre des positions « terroristes », selon le ministère de la Défense russe. « Toutes les cibles ont été détruites. »

Ces raids, les premiers en plus de deux mois, ont visé des territoires contrôlés par les djihadistes et les rebelles près de la ville d'Alep, selon l'OSDH.

Ils interviennent malgré un accord dévoilé en septembre par la Russie, allié du régime, et la Turquie, parrain traditionnel des rebelles, visant à mettre en place une trêve et à créer une « zone démilitarisée » qui doit séparer les territoires insurgés des régions voisines d'Alep et d'Idleb, dans le nord-ouest du pays.

Le ministre turc de la Défense et son homologue russe se sont d'ailleurs entretenus dimanche au téléphone, « évoquant les dernières provocations qui [...] visent à nuire à l'accord », a indiqué Ankara dans un communiqué, sans fournir de détails.

Depuis fin 2016, Alep est contrôlée par le régime. Mais des secteurs à la périphérie ouest de la ville sont tenus par des groupes rebelles et djihadistes. Rebelles et djihadistes contrôlent en grande partie la province d'Idleb.

À la suite de l'attaque de samedi à Alep, le négociateur en chef de l'opposition syrienne en exil, Nasr al-Hariri, a accusé le régime Assad de fabriquer « un prétexte afin de lancer une opération militaire dans le nord syrien ».



GEORGE OURFALIAN
AGENCE
FRANCE-PRESSE

EN BREF

Cinq combattants présumés d'al-Qaïda tués au Yémen

ADEN — Cinq combattants présumés du groupe radical al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa) ont été tués dans le centre du Yémen dans une frappe de drone, probablement menée par les États-Unis, a annoncé un responsable du gouvernement yéménite. Selon lui, un leader local d'Aqpa connu sous le nom d'al-Dahab figurerait parmi les cinq combattants tués. Aqpa est né de la fusion en 2009 des branches saoudienne et yéménite du réseau djihadiste sunnite. Il a profité de l'affaiblissement du pouvoir central au Yémen pour renforcer son emprise dans le sud et le sud-est du pays. Il organise ponctuellement des attaques contre les rebelles houthis et les forces pro-gouvernementales, mais également à l'étranger, comme celle revendiquée contre *Charlie Hebdo*, à Paris en 2015. Agence France-Presse

Les liens financiers de Trump sous la loupe

WASHINGTON — Les démocrates enquêteront sur les liens financiers personnels du président Trump avec l'Arabie saoudite et la Russie, a déclaré dimanche Adam Schiff, futur président de la commission du Renseignement de la chambre basse du Congrès américain. « Le président n'est pas honnête avec le pays à propos du meurtre de Jamal Khashoggi », a-t-il jugé sur les ondes de CNN. Jamal Khashoggi, qui était exilé aux États-Unis, a été assassiné début octobre dans le consulat de son pays à Istanbul, provoquant une onde de choc mondiale et ternissant considérablement l'image de l'Arabie saoudite. Selon de nombreux observateurs, le prince héritier Mohammed ben Salmane est impliqué dans ce meurtre. Mais selon Donald Trump, cette possibilité ne remet pas en cause la relation « inébranlable » entre Washington et Riyad. Agence France-Presse

Un naufrage sur le lac Victoria fait plusieurs morts en Ouganda

MUTIMA — Une trentaine de personnes sont mortes et plus de 60 autres se sont sans doute noyées en Ouganda dans le naufrage d'un bateau où était organisée une fête sur le lac Victoria, a annoncé dimanche la police. Le navire à bord duquel se trouvaient près d'une centaine de personnes a coulé samedi lors du dernier naufrage en date sur le plus grand lac d'Afrique. « Trente corps ont été retrouvés et vingt-sept personnes secourues », a déclaré une porte-parole de la police, Zura Ganyana, précisant que le drame s'était produit à 150 m seulement du rivage. « Selon l'un des survivants, il y avait plus de 90 personnes à bord », a ajouté Asuman Mugenyi, directeur des opérations de la police ougandaise. Selon différents témoignages, la surcharge et le mauvais temps seraient à l'origine de l'accident. Agence France-Presse

La tribu des Sentinelles est scrutée par la police

PORT BLAIR — Des policiers indiens à bord d'un bateau se sont approchés à 400 mètres de la plage de l'île de North Sentinel, où ils ont pu observer des membres de la tribu autochtone et isolée qui y a récemment tué un missionnaire américain. John Chau, 27 ans, a péri le 17 novembre transpercé de flèches en voulant évangéliser ce peuple de chasseurs-cueilleurs qui vit sur une île de l'archipel indien d'Andaman-et-Nicobar. Leur langage et leurs coutumes sont un mystère. La police indienne étudie la possibilité de récupérer la dépouille de l'Américain. Les autorités régionales ont ouvert une enquête pour meurtre et arrêté sept personnes, dont six pêcheurs, accusés d'avoir aidé l'Américain. Pour protéger la tribu des Sentinelles, il est interdit de s'approcher à moins de 5 kilomètres de l'île. Agence France-Presse

EN BREF

Isabelle Weidemann en or au Japon

TOMAKOMAI — La Canadienne Isabelle Weidemann a décroché la première médaille d'or de sa carrière en Coupe du monde de patinage de vitesse longue piste, dimanche, lorsqu'elle a survolé la compétition sur 3000 m. Weidemann, d'Ottawa, a complété la distance en 4 minutes et 10,185 secondes, ce qui lui a permis d'établir un nouveau record de piste au Centre sportif Tomakomai Highland. Elle a devancé la Tchèque Martina Sablikova par 2,82 secondes et l'Italienne Francesca Lollobrigida a complété le podium à 3,28 secondes derrière. « Je suis super contente de ma première médaille, a déclaré Weidemann. Ça faisait longtemps que je l'attendais. J'ai fini souvent en quatrième place, alors je suis vraiment contente de revenir aujourd'hui avec une victoire. » Quant à Ivania Blondin, une autre athlète d'Ottawa, elle a pris la huitième place du 3000 m en 4:18,906.

La Presse canadienne

Une journée difficile pour Alex Harvey à Ruka

RUKA — Le Russe Alexander Bolshunov a remporté l'épreuve de 15 km classique dimanche à la Coupe du monde de ski de fond de Ruka, en Finlande, loin devant Alex Harvey. Bolshunov a complété la distance en 36 minutes et 17,8 secondes, devançant au fil d'arrivée le Norvégien Emil Iversen par 19,5 secondes et le Suédois Calle Halfvarsson par 21,2. Harvey, de Saint-Ferréol-les-Neiges, n'a pu faire mieux que le 22^e rang, à 1:13,9. La veille, Harvey avait terminé en huitième place du sprint de 1,4 km. « Les départs individuels sont toujours très difficiles, a d'abord mentionné le fondeur âgé de 30 ans. Il m'a fallu un certain temps pour les comprendre, parce que je commençais toujours trop lentement dès le départ. Il faut commencer assez vite pour sentir de la douleur dès le premier tour, mais rester patient et ne pas aller trop vite pour s'éxténuer. » Ainsi, le triple olympien a bouclé le premier des quatre tours de 3,75 km en 10^e position, mais a lentement laissé filer du temps sur les trois suivants. Ses compatriotes Russell Kennedy, Andy Shields et Julien Locke ont terminé 71^e, 82^e et 83^e, dans l'ordre.

La Presse canadienne

Les Stampedeers de Calgary champions!



La troisième fois aura finalement été la bonne pour les Stampedeers de Calgary. Après avoir perdu en finale de la Ligue canadienne de football lors des deux dernières années, les Stampedeers ont remporté les grands honneurs en défaits le Rouge et Noir d'Ottawa 27-16, dimanche soir, lors de la 106^e finale de la Coupe Grey. Lisez notre compte rendu sur nos plateformes numériques.

NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

Hamilton couronne sa saison en remportant le Grand Prix d'Abou Dhabi

Le Québécois Lance Stroll, 13^e, est resté évasif quant à l'identité de sa prochaine écurie

JÉRÔME PUGMIR
À ABOU DHABI
ASSOCIATED PRESS

Le champion du monde de Formule 1, Lewis Hamilton, a mené d'un bout à l'autre le Grand Prix d'Abou Dhabi, dimanche.

Le pilote britannique, qui s'était déjà assuré d'un cinquième championnat, a devancé le pilote Ferrari Sebastian Vettel au fil d'arrivée du circuit Yas Marina. Il a du même coup enregistré sa 11^e victoire de la saison, et sa 73^e de carrière.

« Je voulais conclure la saison sur une bonne note. L'équipe a fait un travail exceptionnel pendant toute la saison », a dit Hamilton, qui s'est retrouvé torse nu sur le podium.

Le pilote Red Bull Max Verstappen a terminé troisième, devant son coéquipier Daniel Ricciardo. Le Hollandais a du même coup signé son cinquième podium d'affilée.

Verstappen a surpris le coéquipier de Hamilton chez Mercedes, Valtteri Bottas, pour se hisser au quatrième rang du classement général, tout juste derrière le pilote Ferrari Kimi Raikkonen. Ce dernier a été contraint à l'abandon, à sa dernière course avec la « Scuderia ».

« Je suis très heureux de ce dépassement, parce qu'il était essentiel, a mentionné Verstappen. Je devais le dépasser. J'ai savouré cette bataille. »

Verstappen et Ricciardo ont aisément dépassé Bottas, qui a fini cinquième, relançant le débat à savoir si le Finlandais a le talent nécessaire pour piloter sous pression. Bottas n'a pas signé la moindre victoire en 2018.

Il s'agissait du dernier Grand Prix de Ricciardo avec Red Bull, après une saison difficile au cours de laquelle il a remporté deux courses — dont le Grand Prix de Monaco — et fut victime de huit abandons, attribuables essentiellement à des problèmes mécaniques. Il rejoindra Renault la saison prochaine.

« Il a une présence si forte, il nous manquera et nous lui souhaitons la meilleure des chances pour la suite des

choses, a déclaré le directeur de Red Bull, Christian Horner. Il a connu une deuxième moitié de saison très difficile, donc ça a été très frustrant pour l'équipe et lui. »

L'Espagnol Fernando Alonso a abouti quant à lui en 11^e place au volant de sa McLaren, à sa dernière course en F1. Le double champion du monde tentera dès l'an prochain de compléter la triple couronne du sport automobile — il ne lui manque qu'une victoire à l'Indianapolis 500.

« Ça a été un honneur et un privilège de piloter à la même époque que lui, a dit Hamilton. Il nous manquera tous. »

Nico Hulkenberg (Renault), Pierre Gasly (Toro Rosso), Marcus Ericsson (Sauber) et Esteban Ocon (Force India) ont tous dû abandonner.

« Nous avons la pire voiture »

Le Québécois Lance Stroll, qui quittera vraisemblablement Williams afin de se joindre à une autre équipe, a conclu sa saison avec une 13^e position. Son coéquipier, Sergey Sirotkin, a abouti au 15^e échelon.

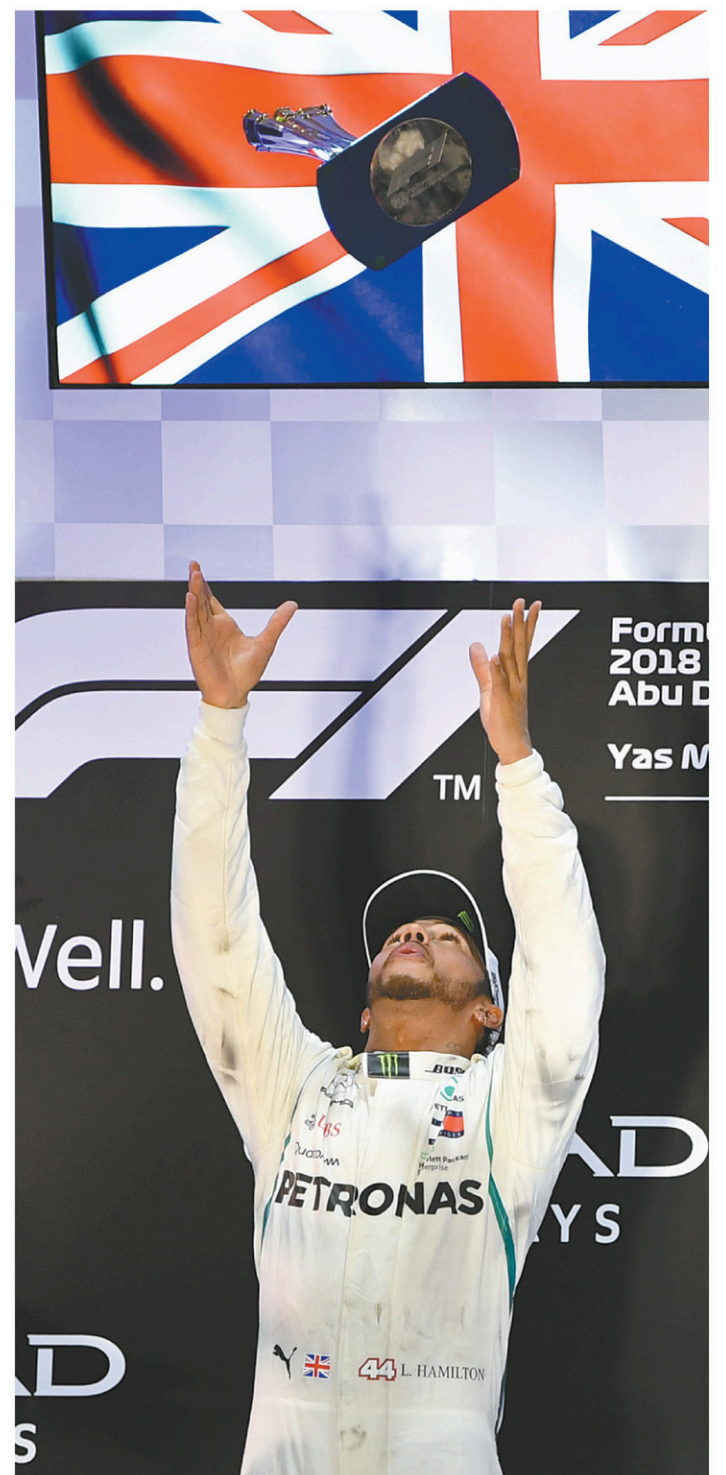
« La voiture n'était tout simplement pas assez rapide aujourd'hui pour espérer obtenir des points, a-t-il expliqué. J'ai connu un autre bon départ, et j'ai fait tout ce que j'ai pu, mais je suis satisfait de ma performance générale. »

Interrogé de nouveau à la conclusion de la course à savoir s'il allait bientôt annoncer l'identité de sa nouvelle équipe, le pilote originaire de Mont-Tremblant est resté, encore une fois, évasif.

« C'est assez évident; je ne serai pas avec eux [Williams] l'an prochain, a dit Stroll. Évidemment, je ne peux pas dire que je me suis amusé avec l'équipe cette saison. Je vais maintenant profiter un peu de la saison morte, faire du ski, reprendre l'entraînement et donner des nouvelles un peu plus tard. »

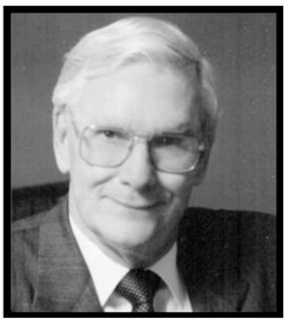
« Nous avons la pire voiture cette saison, et de loin, a-t-il ajouté. Donc, je crois que l'an prochain les choses ne peuvent que s'améliorer. »

Avec La Presse canadienne

Lewis Hamilton célébrant sa 11^e victoire de la saison

ANDREJ ISAKOVIC AGENCE FRANCE-PRESSE

AVIS DE DÉCÈS



Pierre Martineau c.r.
1924 - 2018

À Laval, le vendredi 23 novembre 2018, à l'âge de 94 ans, est décédé Pierre Martineau c.r., professeur émérite à la faculté de droit de l'Université de Montréal (1951-1987) et vice doyen de cette faculté de 1962 à 1970. Il était l'époux de feu Armande Garceau.

Il laisse dans le deuil ses enfants Michel (Gérard), Jean-Pierre (Michèle) et Marie (Yves), ses petits-enfants Catherine (Louis Alexandre), Thierry (Sophie), Guillaume (Johanna), David et Jean-Philippe Martineau, Madeleine et Anne-Marie Babin, ses arrière-petits-fils Arnaud et Léo Parent, ses sœurs Monique (feu Michel) et Marie-Claire (Pierre) ainsi que son beau-frère Yvon.

La famille recevra les condoléances le mercredi 28 novembre 2018, de 14h à 17h et de 19h à 21h ainsi que le jeudi 29 novembre 2018 de 10h30 à 11h30 au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Qc, H3V 1E7, 514 342-8000
www.dignitequebec.com

Une cérémonie suivra à 12h à la Chapelle de la Résurrection du cimetière Notre-Dame des Neiges, 4601, Ch. Côte-des-Neiges, Montréal, H3V1E7.

Au lieu de fleurs, un don à la Fondation Leucan serait apprécié.



Le président de Trajectoire Québec estime qu'on gagnerait davantage à évaluer la part modale des transports collectifs par rapport à l'auto solo, plutôt que de calculer uniquement l'achalandage.
PEDRO RUIZ, CATHERINE LEGAULT ET JACQUES NADEAU LE DEVOIR

III TRANSPORTS PUBLICS

Les limites de l'achalandage

Cet indicateur de performance pour les sociétés de transports du pays est volatil, selon des experts

À quelques semaines de la fin de l'année, l'heure est déjà aux bilans pour les sociétés de transport du pays qui dévoilent, tour à tour, leurs résultats d'achalandage pour l'année qui s'achève. Mais cet indicateur, sur lequel se basent en partie les autorités pour déterminer les budgets disponibles pour les mois à venir, est-il réellement un gage de succès ?

FLORENCE SARA G. FERRARIS
LE DEVOIR



Ainsi, l'image de presque tous les réseaux de transport collectif canadiens, la Société de transport de Montréal (STM) a le vent dans les voiles. C'est du moins ce qui ressort de son dernier bilan statistique, inclus dans son plus récent budget dévoilé au début du mois de novembre. Ainsi, après avoir enregistré une augmentation de la fréquentation somme toute respectable l'an passé, le transporteur montréalais connaît, cette année, une hausse record de l'achalandage de près de 5 % sur l'ensemble de son réseau.

Une tendance encourageante, mais qui ne dit pas tout. « On s'arrête sou-

447,7 millions

C'est le nombre de déplacements sur le réseau de la Société de transport de Montréal estimés pour 2018.

Source : Budget 2019, Société de transport de Montréal, novembre 2018

vent à ces chiffres entre autres pour déterminer si les investissements en transport ont été « payants », note Chad Judy-Hugo, le directeur des Affaires publiques et des communications de l'Association canadienne du transport urbain (ACTU), un organisme qui représente la très grande majorité des transporteurs canadiens et qui a longuement travaillé au cours de la dernière année sur les facteurs d'influence de la fréquentation des réseaux de transport public. Il faut toutefois garder en tête que l'achalandage est un indicateur imparfait, qui donne un aperçu statique de la santé de nos réseaux. Une mauvaise année sur le plan de la fréquentation devrait-elle mener à des coupes ? Je vous laisse y penser. »

Car cet indicateur de performance est volatile, souligne le conseiller corporatif achalandage, tarification et valorisation des données clients de la STM, Daniel Piché. « Nous faisons de notre mieux, mais il faut être réaliste : on a peu d'emprise sur bien des facteurs qui influent sur l'affluence de nos réseaux. » C'est le cas, par exemple, de la croissance démographique qui, de manière naturelle, affecte l'utilisation de l'ensemble des services disponibles sur un territoire.

Idem pour l'environnement bâti, la vitalité économique, la performance

de la saison touristique ou, même, la météo. « Ce sont des éléments qui impactent tous notre travail au quotidien et qui, à terme, jouent sur les chiffres qu'on est capables de présenter à la fin de l'année, note-t-il. Mais est-ce qu'on les contrôle ? Pas vraiment. » À titre d'exemple, l'ingénieur de formation rappelle que l'année 2017 a été marquée par le 375^e anniversaire de Montréal. « C'est un événement qui a attiré beaucoup de gens dans la métropole et donc, par la bande, dans nos réseaux. Mais c'était exceptionnel ! Ce n'est pas représentatif d'une année ordinaire. »

« Le seul élément sur lequel les sociétés de transport ont un réel pouvoir, c'est l'offre de service, renchérit Chad Judy-Hugo de l'ACTU. En fait, nos recherches ont montré que, pour chaque augmentation de 10 % du nombre d'heures de service, on peut s'attendre à une augmentation de 10 % de l'achalandage [dans la mesure où tous les autres facteurs cités plus tôt demeurent constants]. » « C'est mathématique, ajoute le président de Trajectoire Québec, François Pépin. Pour dire vrai, c'est simplement répondre à la demande. Mais pour y arriver, ça prend des sous. Et il faut que ce soit récurrent. »

Dans une moindre mesure, l'amélioration de la qualité des services — sécurité et confort — peut également avoir un impact sur la fréquentation du réseau. « On parle plus de capacité de rétention ici, explique toutefois Daniel Piché. Plus les usagers se sentent bien dans nos installations, plus on a de chance d'être capables de les convaincre de rester. C'est une autre sorte de défi, mais c'est tout aussi important. » Il s'agit cependant d'un indicateur beaucoup plus difficile à évaluer, notamment en raison de sa subjectivité, précise François Pépin.

Évaluer l'écosystème

Pour sa part, le président de Trajectoire Québec estime que, collectivement, on gagnerait davantage à évaluer la part modale des transports col-

Hécatombe américaine

Si la fréquentation des services de transport public canadien ne s'est jamais aussi bien portée, les choses sont beaucoup moins réjouissantes chez nos voisins du sud, qui enregistrent, depuis déjà quelques années, une baisse récurrente de leur achalandage annuel. Ainsi, de San Francisco à Boston, en passant par Los Angeles, Chicago, Atlanta et New York, pour ne nommer que ceux-là, la quasi-totalité des réseaux de transport américains — même les mieux établis — semblent être délaissés par leurs usagers. Pour l'ensemble du pays, on constate une baisse de près de 3 % par rapport à l'année dernière, selon les plus récents chiffres de l'American Public Transportation Association. À titre de comparaison, les réseaux canadiens ont enregistré en moyenne une hausse de la fréquentation de plus de 6 %. Cet écart, bien qu'il soit difficile à expliquer clairement, serait, entre autres facteurs dû, aux importantes coupes dans les budgets d'exploitation des sociétés de transport américaines et à la détérioration de la qualité des services offerts, expose François Pépin de Trajectoire Québec. « Comme quoi, investir dans les transports en commun, ça encourage les gens à les prendre ! »

lectifs par rapport à l'auto solo, plutôt que de calculer uniquement l'achalandage. « Parce que c'est bien beau, les hausses de fréquentation des transports en commun, mais ce qu'on remarque également, année après année, c'est que le parc automobile augmente lui aussi, note-t-il. Ce qu'il faudrait donc mesurer, c'est le transfert de l'un vers l'autre. »

Plus encore, selon celui qui occupe son poste plus de quatre ans, il vaudrait mieux évaluer la part modale de l'écosystème de la mobilité durable dans son ensemble ; des réseaux de la STM aux services d'autopartage, en passant par ceux de vélos en libre-service, de taxis et même, si on le peut, de covoiturage. « Au risque de se répéter, il faut garder en tête que l'objectif est de réduire la place de l'auto solo, par tous les moyens possibles. »

La Roumanie consacre une cathédrale orthodoxe qui divise

Les gouvernements successifs y ont injecté des millions de dollars

AGENCE FRANCE-PRESSE
À BUCAREST

Des dizaines de milliers de fidèles roumains ont assisté dimanche à Bucarest à la consécration d'une gigantesque cathédrale orthodoxe, qui fait polémique en raison de son financement par des fonds publics.

Rassemblés sur le parvis de l'édifice — toujours en chantier et enveloppé dans un épais brouillard —, ils ont suivi sur des écrans géants la messe célébrée par le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} de Constantinople et le patriarche roumain Daniel.

« Il s'agit d'un événement unique, j'ai voulu à tout prix être présent, d'autant plus que cette cathédrale symbolise le centenaire de la Roumanie », fondée le 1^{er} décembre 1918, dit à l'AFP Ion Duta, un retraité de Bucarest.

La « Cathédrale du salut de la nation », dont la construction a commencé en 2010, a jusqu'ici englouti 110 millions d'euros (165 millions de dollars canadiens), les trois quarts provenant des caisses de l'État. Son coût final pourrait avoisiner 200 millions d'euros (300 millions de dollars).

« Les coûts sont élevés, certes, mais au moins l'Église a démontré qu'elle peut bâtir un tel édifice, alors que nos élus sont incapables de construire des autoroutes », commente Georgiana, 50 ans, venue de Câmpina, une ville située dans le sud du pays.

La cathédrale s'étale sur près de 14 000 m² et peut accueillir jusqu'à 5000 fidèles.

Dans un pays de 20 millions d'habitants, dont 88 % d'orthodoxes, les gouvernements successifs de gauche comme de droite ont consacré des fonds importants à cet édifice, espérant bénéficier en échange du soutien de l'Église. Mais son coût total fait grincer des dents alors que la Roumanie, deuxième pays parmi les plus pauvres de l'Union européenne, souffre en raison des infrastructures vétustes, qui découragent l'implantation d'investisseurs étrangers et stimulent l'exode des jeunes.

III RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La politique comme profession de foi

La religion est au cœur de la campagne électorale présidentielle de cet État laïc d'Afrique

SAMIR TOUNSI
MARTHE BOSUANDOLE
À KINSHASA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Omniprésence de l'Église catholique et des références à Dieu: la religion joue un rôle-clé dans la campagne et les rapports de force politiques pour les élections cruciales prévues le 23 décembre en République démocratique du Congo.

Dimanche, devant plusieurs dizaines de milliers de fidèles, le nouvel archevêque de Kinshasa, M^{gr} Fridolin Ambongo, a lancé « un vibrant appel à la conscience patriotique de notre peuple » pour « ne pas céder à la provocation et à la violence — surtout verbale — pendant cette période de campagne électorale ».

M^{gr} Ambongo a plaidé pour « l'unité », « sans aucune discrimination de province, d'ethnie, d'opinion politique, de condition sociale et économique », lors d'une messe géante en plein air marquant le début de son nouveau ministère.

Dans la foule se trouvaient deux des trois principaux candidats à l'élection présidentielle: le candidat du pouvoir, Emmanuel Ramazani Shadary, et un opposant, Martin Fayulu.

Le nouvel archevêque prend le relais du charismatique cardinal Laurent Monsengwo, 79 ans.

« Que les médiocres dégagent », avait lancé en janvier ce proche du pape François en visant le régime du président Joseph Kabila.

Les catholiques ont été en première ligne pour demander au président Kabila de quitter le pouvoir, ce qu'il s'apprête à faire, alors que son dernier mandat a expiré en décembre 2016. Une quinzaine de personnes ont été tuées en début d'année lors de trois marches de catholiques sur ce mot d'ordre.

Si Dieu le veut

Après deux reports des scrutins, les 40 millions d'inscrits ont le choix entre 21 candidats, qui ne manquent jamais d'afficher leur foi.

Le « dauphin » du président Kabila, Emmanuel Ramazani Shadary, est un « catholique pratiquant », avait prévenu la coalition de la majorité présidentielle, le Front commun pour le Congo (FCC), en annonçant sa candidature le 8 août.

Samedi, il a assisté à une messe en la cathédrale de Kinshasa pour marquer le lancement de sa campagne, avant même d'aller au-devant des électeurs,



Le candidat à la présidence Emmanuel Ramazani Shadary, « dauphin » de l'ex-chef d'État Kabila, a assisté à une messe samedi à Kinshasa pour marquer le lancement de sa campagne.

JOHN WESSELS
AGENCE
FRANCE-PRESSE

ce qu'il devrait faire à partir de cette semaine à Lubumbashi.

« Le camarade Ramazani Shadary est d'abord un fervent chrétien. Il vient de remettre sa campagne entre les mains de Dieu », a déclaré à la presse Jean-Claude Kazembe Musonda, cadre de la coalition du FCC.

Parmi les pères fondateurs du Congo, la majorité présidentielle cite « Simon Kimbangu », fondateur du culte kimbanguiste, une Église 100 % congolaise.

Les candidats de l'opposition pensent aussi que tout pouvoir vient de l'Éternel, avant tout soutien du peuple.

« Devant Dieu et le peuple congolais, j'ai décidé d'apporter mon soutien à Félix Tshisekedi », a proclamé l'ex-président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe en annonçant son désistement et un « ticket » avec M. Tshisekedi, chef du parti historique de l'opposition en RDC.

À l'orée d'une campagne de tous les dangers, les évêques congolais ont repris leur bâton de pèlerin (politique) et demandé vendredi « des élections crédibles pour une véritable alternance démocratique ».

« La Conférence épiscopale nationale du Congo [Cenco] ne soutient

aucun candidat », ont-ils précisé, non sans esquisser le portrait-robot du président idéal.

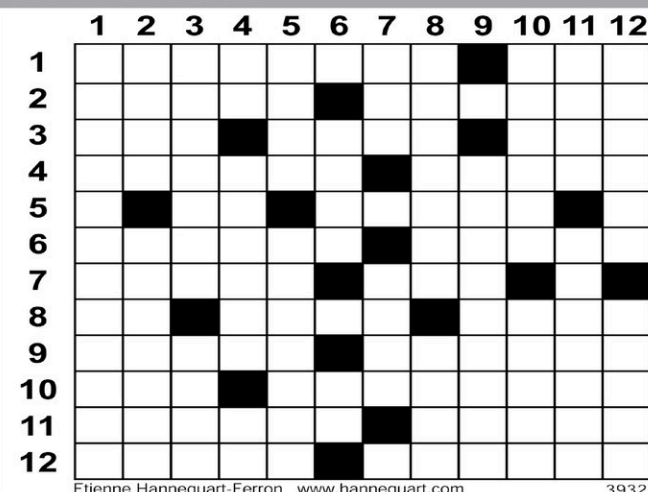
« Il nous faut des dirigeants qui respectent la loi fondamentale et la parole donnée; des personnes honnêtes et de bonne moralité qui ne s'approprient pas les ressources du pays. Attention aux corrompus et aux corrupteurs », ont détaillé les évêques.

« Un groupe de compatriotes, abusant manifestement de leur pouvoir, s'octroie des avantages faramineux au détriment du bien-être collectif », accusent-ils en visant des dirigeants actuels.

La RDC est un État laïque, mais la religion est omniprésente dans le quotidien des 80 millions de Congolais: cultes catholiques, protestants et kimbanguistes, Églises du réveil, radios chrétiennes, louanges à Dieu ou au Christ jusque sur les profils de nombreux jeunes Congolais et Congolaises sur les réseaux sociaux...

La RDC compte environ 40 % de catholiques, 40 % de protestants ou affiliés aux Églises du réveil, et 10 % de musulmans, sans oublier les « Kimbanguistes » qui célèbrent en mai leur prophète dans leur ville sainte de Nkamba (sud-ouest).

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Partie la plus élevée des cités grecques - Université.
- Grande famille - Remboursé, en parlant d'un capital.
- Règles - Bien avant le divorce... - Point de la saignée.
- Businessman sans pitié - Striée.
- Le premier - Fleuve d'Afrique centrale.
- Fait mal à l'œil - Se fait attendre.
- Vintage - Déshydraté.
- Article au pays de Dali - Sortie d'un personnage - En un lieu élevé.
- Cérémonie religieuse - Enveloppe certaines graines.
- Mouvement basque - Plan défini par la verticale locale et l'axe de la rotation de la Terre.
- Ver - Entrée en matière.
- Travaille dur - A envie.

- Engendré - Être animé de petits mouvements.
- Hasarder - Robe indienne.
- Fleuve de Russie - Escadrons - Titre abrégé.
- Châtié - Empoisonnement.
- Plus que les doigts des mains - En les.
- Étendue d'eau - Très connue.
- Chevronné - Pli.
- On en fait du beurre.
- Tracer un chemin - Moyen de défense.
- Cheminée - Névralgie.
- Travaillé finement - Alléché.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
E M O U S T I L L I A N T
N A N E R V E U S E
D I M I N U E G A R E
O T E E A S S E N E R
C R S O N E A I E
T E S I D O L E D I
R O S E D O L M E N
I N N E T E N I A T
N O D U L E S M I C A
E T A L O N C I R O N
R E G R U M I N E N T
R E M I S L E S E E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary

		6	5	1				7
5						3		
	7					2		
		5				7		
	4			2				1
2	3					4		
			7	4				8
	6	4	8	9		5	7	2
		1						6

Niveau de difficulté : FACILE

4068

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

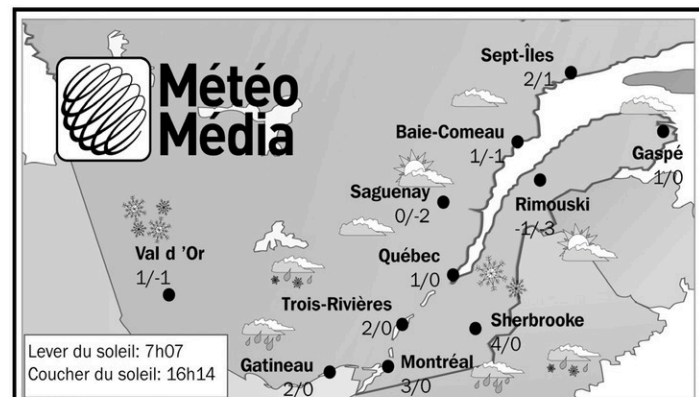
Solution du dernier numéro

3	1	6	5	7	4	8	2	9
9	7	8	6	2	3	4	5	1
2	4	5	9	8	1	6	3	7
1	6	9	3	4	2	7	8	5
5	8	3	1	6	7	9	4	2
4	2	7	8	5	9	3	1	6
8	9	1	2	3	6	5	7	4
6	5	4	7	1	8	2	9	3
7	3	2	4	9	5	1	6	8

4067

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 0/-4	Var 1/-3	Londres	Var 8/2	Plu 8/7
Moncton	Var 1/-1	Mel 2/1	Los Angeles	Sol 23/10	Sol 22/12
Saint-Jean	Var 2/1	Plu 4/2	Mexico	Sol 22/8	Var 22/10
Toronto	Plu 4/1	Nei 1/-1	New York	Plu 10/3	Sol 6/0
Vancouver	Plu 10/9	Plu 11/7	Paris	Plu 8/3	Ave 8/6
Winnipeg	Var -11/-15	Var -11/-14	Tokyo	Var 17/11	Ave 17/9

Montréal	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui	3	0	1/0	1/2
Faible pluie (pdp 80%).	Neige (pdp 80%).	Neige (pdp 80%).	Neige (pdp 70%).	Ciel variable.
Québec	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui	1	0	2/1	2/0
Averses de neige (pdp 40%).	Neige (pdp 80%).	Pluie et neige (pdp 90%).	Pluie et neige (pdp 60%).	Ciel variable.
Gatineau	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui	2	0	1/-1	2/-2
Faible pluie (pdp 90%).	Pluie et neige (pdp 90%).	Neige (pdp 80%).	Averses de neige (pdp 40%).	Ciel variable.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média



MUSIQUE CLASSIQUE

« Johnny » est bien conciliant

Le mandoliniste Avi Avital en terrain conquis lors de ses concerts au Québec

CHRISTOPHE HUSS
LE DEVOIR

Les chefs d'orchestre ne sont plus ce qu'ils étaient. Je m'amusais la semaine passée à lire et à écouter des bilans des seize années (2002-2018) passées par Simon Rattle à la tête du Philharmonique de Berlin. Apparaissait, ça et là, ce grief: « Certains lui reprochaient d'être trop gentil, trop proche des musiciens. » Assurément, nous sommes passés de l'ère des dompteurs à celle des « intégrateurs positifs ». La formule « mes amis musiciens et moi-même » prononcée à plusieurs reprises par Kent Nagano, qu'elle soit sincère ou non, est symptomatique. Ce qu'on a vu lors du concert des Violons du Roy et de Jonathan Cohen en fin de semaine n'en reste pas moins étonnant: la prise de contrôle totale d'un soliste, le mandoliniste Avi Avital, sur le déroulement d'un concert.

La chose se produit naturellement et régulièrement chez Arion avec Montanari, Onofri ou Coppola, qui agissent comme solistes et chefs invités. Arion ne demande que cela, les engage et les

paie pour cela. Mais dans le cas présent, aux yeux de tous, l'invité Avital plantait là le directeur musical, donnait ses indications aux instrumentistes pendant que Cohen, assis au clavecin, souriait. Renseignement pris, la chose était consensuelle, mais au pays (les Violons du Roy) bâti par Bernard « Controlman » Labadie, cela fait très étrange de voir cette soumission de l'institution à la dernière flammèche en vue du star-système du moment. La question posée est alors: jusqu'où faut-il lâcher du lest?

Un programme modifié

Car soumission il y a eu. Avi Avital, initialement « simple soliste » d'un programme conçu pour conduire l'auditeur ultimement à un sommet absolu de l'œuvre de Haendel, le *Concerto grosso en si mineur, op. 6 n° 12*, a tellement phagocyté la soirée que l'ordre des œuvres a été changé. Haendel est devenu, au milieu de la 2^e partie, le prélude au *Concerto RV 93* de Vivaldi afin que le soliste puisse finir la séance en *rockstar*, un statut que quelques cris échappés du parterre lui avaient accordé dès sa première apparition. « Johnny »



Cohen (comme Geneviève Borne nous a présenté le nouveau directeur musical en septembre sur la scène de la Maison symphonique) est vraiment très conciliant!

Fort heureusement, dans le cas d'Avi Avital, la qualité musicale est à la hauteur de la surenchère d'attitudes: la mu-

Ce qu'on a vu lors du concert des Violons du Roy et de Jonathan Cohen (photo) en fin de semaine n'en reste pas moins étonnant: la prise de contrôle totale d'un soliste, le mandoliniste Avi Avital, sur le déroulement d'un concert.

MARCO BORGGREVE

sicalité est fine, les nuances très belles, la démarche tonique sans outrance. On pense beaucoup à Stefano Montanari, version mandoline, avec cette dégainée très « hors classique ». Dans l'orchestre, tous ont suivi avec entrain — Cohen, on l'a vu, jusqu'à l'effacement.

Du programme on retient par ailleurs essentiellement l'incroyable originalité du *Concerto pour cordes « La Pazzia »* de Francesco Durante, avec un rôle étonnant accordé aux altos; les solos impeccables de Pascale Giguère dans Avison et la somptueuse concentration de l'*Opus 6 n° 12* de Haendel, avec un second Largo mémorablement poignant.

La mandoline virtuose

Vivaldi: *Concertos pour mandoline RV 425 et RV 93* (transcription d'un concerto pour luth). Paisiello: *Concerto pour mandoline R. 814*. Haendel: *Concerti grossi op. 6 n° 4 et 12*. Durante: *Concerto pour cordes et basse continue n° 8, « La Pazzia »*. Avison: *Concerto grosso n° 7*. Avi Avital (mandoline), Les Violons du Roy, Jonathan Cohen. Salle Bourgie, vendredi 23 novembre 2018. Diffusion sur Espace Musique, le 27 décembre à 20 h.

La restitution d'œuvres d'art à l'Afrique cause des remous

AGENCE FRANCE-PRESSE
À PARIS

Les musées ne doivent pas être « otages de l'histoire douloureuse du colonialisme », a plaidé dimanche le patron du Musée du quai Branly, à Paris, Stéphane Martin, en réaction à un rapport ouvrant la voie à la restitution par la France à l'Afrique d'œuvres d'art africain.

Les deux auteurs du rapport, Bénédicte Savoy et Felwine Sarr, ont pour leur part défendu à nouveau leur travail, commandé par le président Emmanuel Macron, qui a décidé vendredi, comme premier geste, de restituer 26 œuvres réclamées par le Bénin.

« Il faut un droit au patrimoine pour toute l'humanité, pas juste pour les Européens qui ont le privilège de la mobilité, le privilège d'avoir hérité de situations de guerre qui leur ont permis d'avoir tous ces objets », a affirmé dimanche Bénédicte Savoy, invitée avec Felwine Sarr sur le plateau de TV5 Monde.

« Il faut rééquilibrer ça, c'est l'objectif de notre travail », a-t-elle ajouté.

Le rapport suggère un changement de la loi française sur le patrimoine pour redonner aux États d'Afrique subsaharienne une partie des œuvres transférées pendant la période coloniale.

M. Martin a estimé que ce rapport « n'aim[ait] pas beaucoup les musées ». « Je veux qu'on parle d'art, de partage et pas que l'on ne ressasse éternellement un ressenti qui est tout à fait réel, mais qui n'a rien à voir à mon avis avec une politique patrimoniale », a-t-il déclaré sur la radio Europe 1.

« Les musées ne doivent pas être otages de l'histoire douloureuse du colonialisme », a-t-il ajouté.

« Face cachée des musées »

Le Musée du quai Branly — Jacques Chirac, un projet de l'ancien président français inauguré en 2006, réunit 70 000 des 90 000 objets d'art d'Afrique subsaharienne présents dans les musées publics français.

« Il y a une phrase terrible dans le rapport qui dit que "le problème commence quand un musée cesse d'être un musée national pour devenir le musée de l'autre" », a déploré M. Martin.

« L'idée que toute la peinture italienne devrait rentrer en Italie [...] je ne trouve pas que ça fasse un monde meilleur », a-t-il poursuivi, plaidant pour une « communauté mondiale de l'art, du musée, du partage ».

Dans une tribune publiée samedi par *Le Figaro*, l'ex-ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon a également cri-



Des œuvres d'art béninoises exposées au Musée du quai Branly — Jacques Chirac, à Paris. Le Bénin fait partie des pays africains réclamant des œuvres à la France.

GÉRARD JULIEN
AGENCE
FRANCE-PRESSE

tiqué le rapport, assurant que « la mise en œuvre des recommandations aurait pour effet de vider les collections africaines des musées français ».

Il a défendu le caractère « universel » des musées parisiens.

M. Macron a proposé de réunir à Paris au premier trimestre 2019 l'ensemble des partenaires africains et européens pour définir le cadre d'une « politique d'échanges » d'œuvres d'art.

Pour M^{me} Savoy, du Collège de France, « on ne peut pas jouer de ces musées en ignorant complètement cette face cachée qui est cette appropriation souvent violente ».

« Les publics veulent savoir », assure-t-elle. Selon elle, on doit leur expliquer

que « ce très bel objet, il a été pris avec un couteau dans la main par quelqu'un, en 1932, qui avait été envoyé par la France, qu'il l'a déchiré de son lieu d'origine pour le rapporter ou qu'il l'a payé trois francs », poursuit-elle.

« Il faut décentrer le regard », a assuré de son côté Felwine Sarr, de l'Université de Saint-Louis au Sénégal, pour qui « il ne s'agit pas d'une question franco-française ».

« Le débat est souvent eurocentré », a-t-il dit. Or, « les gens [en Afrique] se disent "enfin il y a une fenêtre qui s'ouvre" », dit-il, soulignant « une montée en flèche exponentielle des visiteurs [de musées] en Afrique » et « une soif de se reconnecter avec leur patrimoine ».

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal avec Patrice Roy	District 31	Discussions	Erreur fatale / Une vie brisée	Ruptures				Le Téléjournal	Sports express	23h05	Entrée principale	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Refuge animal	Boomerang	L'échappée	Philippe Laprise	Partie 1 de 2	TVA nouvelles	22h35	Denis Lévesque	23h35	Deux filles le matin	
TQ	Pat'Patrouille	Conseils	Génial!	Ça vaut le coût	Point doc				L'heure grave	McSween			Génial!
V	Souper parfait	Occupation	Rire et délire	Vendeurs	Je suis chef				Rousseau	22h45	Occupation double	NVL	Moment V
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages				Le Téléjournal	Mordus de politique			Le National
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Le riz a-t-il un grain?		Paris mystères / Partie 3				Verdun, ils ne passeront pas	Habiter le	Monuments	Journal / C à dire	Le National
D	Douanes	Douanes	Enchères	Enchères	Villes submergées / Miami				Le cosmos dans tous ses états	Ancient Mysteries			Journal Afrique
VIE	De taudis à logis		Quoi ton plan?	Les gratteur	Josee Boudreaux				Goldwater à l'écoute	Amour aveugle			SOS Infestation
MAX	Bones / La vérité n'a pas de prix		Le mentaliste		NON COUPABLE (1996) avec Samuel L. Jackson, Sandra Bullock, Matthew McConaughey.								Pimp garage
VRAK	#5règles	Code F.	Filles fauchées	Clash	The Bold Type				Beauty & the Beast	Teen Wolf			Cinéma
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa	c. Rangers de New York (D)					L'antichambre (D)				Sports 30
HISTORIA	FantomWorks	Fous bolides	Fous bolides	La malédiction d'Oak Island					La malédiction d'Oak Island	Nos ancêtres les extraterrestres			Nos ancêtres les extraterrestres
ICI ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Temps-Paix	Amour du country / Irvin Blais	Ensemble				Les grands entretiens	Faire oeuvre utile			5 degrés
EXPLORA	Le refuge de l'espoir		Elle nage avec les requins	S'aime chien	Repères				Exploration glaciaire	Mystérieux vestiges			Étincelles de génie
SÉRIES+	Zoo / Une visite au zoo		Crimes majeurs / Dissimulation		Les enquêtes du NCIS				NCIS: Nouvelle-Orléans	NCIS: Los Angeles			Élémentaire / La balle au vol
Z	Les pires chauffards québécois		Top Gear / Rallye Monte-Carlo		Les hors-la-loi du volant				Pros du ticket	Rodéo Québec			Commando Bigfoot
C. SAVOIR	En mouvement	18h15 Mieux	Uranium	19h50 Capsule	Nomade mers / Monde				Hollywood	21h50 L'ONU	Dactylo	Publication uni.	Semaine Verte
ÉVASION	Ultimate Airport Dubai		Le wine show		Grands restos de la planète				5 étoiles	5 étoiles	Avis de voyageurs		Nature / Savoir
TFO	Maxi / Mirette	S.O.S. / Top!	Amélie	Métiers / Top!	Conseils	Motel Monstre			BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (1996)	22h40	Amélie		Face à Face
Cinépop	17h20 L'EVEIL (1990)		19h20 LA MAISON DE CHRISTINA (1999) Brendan Fehr.		MARCHE OU CREVE (1995) Bruce Willis.								TRAQUEUR
SEcran	17h50 JAMAIS CONTENTE (2016)		19h25 DEUXIEME OPINION (2017)		LA FILLE DE BREST (2016) Sidse Babbett Knudsen.								23h10 LA MISE A MORT DU CERF SACRE
Planète	L'enquête de ma vie		Les reines de la mafia		Rochefort en baskets				Or maison	Politique mensonge			Ces villes qui ont fait l'histoire
MATV	Focus	Mise à jour	Ere libre		Partir affaires	Mille visages			Des chemins	Archéo-Ville	Mise à jour		Focus
CBC	CBCNews	Politics	Coronation St.	Coronation St.	Murdoch Mysteries				Frankie Drake Mysteries	CBC News: The National			CBCNews
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	The Resident / The Dance					Magnum P.I. / Sudden Death	The Good Doctor / Empathy			CTV National
GBL	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	NCIS: Los Angeles				9-1-1 / Merry Ex-Mas	Bull / The Devil, the Detail			Global News
ABC	News	News	Local 22 News	Inside Edition	The Great Christmas Light Fight				The Great Christmas Light Fight	The Good Doctor / Empathy			News
CBS	Channel 3 News at 6 p.m.		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang / Neighborhood				Magnum P.I. / Sudden Death	Bull / The Devil, the Detail			News
NBC	6pm News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Voice / Live Top 11 Performances				Manifest / Dead Reckoning				News
PBS (33)	PBS NewsHour		This Old House Hour		Antiques Roadshow	Nature			Independent Lens / An Honest Lie				Amanpour & Company
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour		Peter, Paul and Mary at Newport	1963-1965			Sarah Brightman: Hymn				World News
UNIS	Pas plus bêtes	Cochon dingue	Chez nous	Un vrai selfie	Cow-boy urbain / Le rodéo	Coueurs toits	21h40	Soeur Violaine	Louis la faune				Guides d'aventures
HBO	17h15 JANE FONDA IN FIVE ACTS (2018)		Camping	My Brilliant Friend	My Brilliant Friend				THE TRUTH ABOUT KILLER ROBOTS (2018)	23h25	Sally4E		Relik
AddikTV	L'ETRANGER (2014) avec Jason Patric, James Caan.		Suits: Les deux font la paire		Chicago Fire: Caserne 51				Il était une fois				L'exorciste
TVA Sports	17h30 TVA sp.	LHJMQ	LNH Hockey / Bruins de Boston	c. Maple Leafs de Toronto (D)					Dave Morissette en direct	Le TVA sports	LHJMQ	Canada Rough	Expédition

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

Vengeance « justicière »

Un père endeuillé à la suite de la mort de son fils adolescent, qu'un traumatologue n'est pas parvenu à sauver après une agression armée, rumine une vengeance contre ce médecin qu'il tient pour responsable. C'est le sujet de cette minisérie britannique en trois épisodes, qui a divisé la critique lors de sa diffusion originale l'hiver dernier. À vous de juger...
Erreur fatale, Radio-Canada, 20 h

Tournée!

Les fidèles de l'Orchestre Métropolitain qui ne peuvent aller voir en salle ce documentaire consacré à la première tournée européenne de ce dernier en 2017 peuvent se rabattre sur la version télévisée, certes plus courte, mais qui offre tout de même un bel aperçu de ce projet collectif.
Ensemble, Artv, 20 h 30

Amélie Gaudreau

III CONGRÈS DE LA FPJQ

Vers une mise en commun des ressources

L'union des forces sera nécessaire pour contrer les effets des Google et Facebook de ce monde

PHILIPPE PAPINEAU
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Devant la force d'attraction du géant Netflix, plusieurs télédiffuseurs se sont rassemblés dans les derniers mois pour faire front commun. L'équivalent pourrait-il se faire dans le monde des médias d'information, aux prises avec une fuite des revenus publicitaires dans un monde numérique en mutation? Une vision collective des ressources a en tout cas été évoquée plusieurs fois lors du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui se tenait à Québec ce week-end.

« On ne peut plus travailler chacun de son côté. On s'attaque à des géants, parmi les plus capitalisés de la planète, le défi est extrême. Il faudra être unis. Il faut se prendre en main », a lancé la présidente de la Fédération nationale des communications (CSN), Pascale Saint-Onge, évoquant des joueurs comme Facebook et Google, qui drainent les revenus publicitaires.

Ancrant sa réflexion autour des récentes mesures fiscales annoncées par le fédéral, lors desquelles le gouvernement Trudeau a souligné l'importance de l'information dans la sphère publique, M^{me} Saint-Onge estime qu'« il y a une responsabilité qui vient avec ça. Les médias et les journalistes, on est "imputables" devant le public, et ça va nous appeler à nous unir pour être capables de le faire dans le temps. C'est un changement de culture qu'il va falloir opérer de façon très rapide. On a l'obligation d'y arriver. »

Le lien entre la publicité et le lecteur se modifie depuis quelques années dans les médias, alors que les publicités plus classiques font davantage place à du contenu rédactionnel commandité

Il a notamment été proposé que des médias puissent s'unir dans l'achat ou le développement de technologies, voire dans la mise sur pied d'une société de gestion de droits d'auteur pour le contenu journalistique, qui permettrait aux entreprises médiatiques de recevoir de l'argent provenant des plateformes en ligne ce monde, qui utilise le contenu journalistique sans payer de redevances. « Pour moi, c'est très envisageable », a dit l'avocat Normand Tamaro, qui estime qu'une solution « à bas coefficient de difficulté politique » serait pour ce faire d'utiliser la loi existante sur le droit d'auteur et non de tenter de la modifier.

Trouver le lecteur

Lors de la discussion d'ouverture du congrès, samedi, des patrons de presse ont aussi souligné que l'union peut faire la force, entre autres lorsqu'il est temps de s'adresser aux annonceurs. Le monde de la publicité désire de moins en moins rejoindre à des masses floues, préférant trouver des types de lecteurs, « comme la femme de 34 ans qui veut s'acheter une voiture dans trois semaines », a expliqué Florence Turpault-Desroches, directrice principale de l'information à *La Presse*.

Mais pour ce faire, il faut beaucoup de données sur son auditoire, et l'approche de l'alliance devient un angle d'attaque important. « On peut le faire avec des grands médias qui peuvent fournir des audiences, ou avec des entreprises privées, comme Kijiji, qui est fort sur la géolocalisation. On travaille

activement là-dessus pour stopper l'hémorragie. »

Encore une fois, l'intérêt de ces unions est de concurrencer les géants du Web, comme Facebook ou Google, précise Claude Gagnon, de Groupe Capitales Médias, qui s'est associé en ce sens avec *Le Devoir* et *L'Acadie Nouvelle*, entre autres journaux. « Ça prend du volume, il faut se diriger vers ça. Si on ne le fait pas, on ne pourra pas entrer dans ce terrain de jeu là. »

Le lien entre la publicité et le lecteur se modifie depuis quelques années dans les médias, alors que les publicités plus classiques font davantage place à du contenu rédactionnel commandité. L'enjeu a soulevé les discussions au congrès de la FPJQ, d'autant que certains travailleurs de l'information doivent maintenant franchir la sacro-sainte barrière entre le contenu journalistique et la publicité.

« On se retrouve à être obligés de discuter avec les ventes, il faut garder notre rigueur parce que notre sens de l'éthique est souvent mis à l'épreuve, dans des situations où il faut donner souvent des réponses rapidement », a témoigné Christian Duperron, directeur de l'information au *HuffPost*.

Selon ce dernier, il est impératif que les médias soient limpides sur la présentation de ce genre de contenu. Et même si chaque média fait le maximum, le vocabulaire utilisé est souvent différent de l'un à l'autre, ce qui peut amener la confusion chez le lecteur, croit Duperron. « Plus les lecteurs sont mélangés, plus les annonceurs sont heureux », a-t-il résumé.

En vrac

La journaliste du *Devoir* Améli Pineda a reçu samedi soir la bourse Arthur-Prévost, remise à un journaliste prometteur de la presse écrite, qui œuvre dans le métier depuis moins de cinq ans. La reporter reçoit ainsi 2000 \$. Un jury issu de la profession a été impressionné par « la qualité de ses reportages, sa ténacité, son talent pour fouiller et vulgariser des dossiers juridiques complexes et sa passion pour le métier de journaliste ».

La Caisse de dépôt et placement du Québec a annoncé au congrès de la FPJQ qu'elle investissait 300 000 \$ sur trois ans pour financer des stages payés en journalisme. Chaque année, donc, dix étudiants pourront profiter de cette initiative. Le tiers du stage devra se faire en journalisme économique, le reste étant à la discrétion des médias. L'annonce a été faite par l'ancienne journaliste Michèle Boisvert, aujourd'hui première vice-présidente au rayonnement des affaires à la Caisse.

Dans un geste symbolique, la FPJQ a déposé dimanche à l'Assemblée nationale une charte de la transparence, pour souligner que « les entraves au travail des journalistes sont encore nombreuses au Québec ». La Fédération profite de l'élection récente de la CAQ pour faire connaître ses revendications aux élus « pour une société plus transparente et le respect du droit du public à l'information ».



Le duo Milk & Bone, Lydia Képinski et Fouki font partie des artistes récompensés dimanche soir au Café Campus. GUILLAUME LEVASSEUR / MARIE-FRANCE COALLIER / JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

III GAMIQ 2018

Chacun son tour

Le gala de la musique indépendante a récompensé une pluralité d'artistes de la scène québécoise

PHILIPPE RENAUD
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Vingt-neuf prix Lucien ont été attribués à autant de lauréats hier soir lors du Gala alternatif de la musique indépendante du Québec (GAMIQ). Un an après le raz de marée Alaclair Ensemble, alors reparti avec cinq statuettes, le gala a cette fois célébré la diversité en distribuant ses récompenses au plus grand nombre. De plus, sept d'entre elles ont été décernées à des musiciennes, parmi lesquelles le duo Milk & Bone, Lucien de l'artiste de l'année, Lydia Képinski, album pop de l'année et Maude Audet, album folk de l'année.

Pas de raz de marée hier soir au Café Campus, où se déroulait cette soirée animée par le duo Sexe Illégal, mais une déferlante de trophées remis au plus vaste éventail de musiciens méritants. Une soirée célébrant la fertile scène musicale québécoise, du jazz (le Lucien de l'album de l'année a été remis au bassiste et compositeur Hugo Blouin pour l'étonnant *Charbonneau ou les valeurs à bonne place, volume 1*) au métal (remis à Get the Shot pour *Infinite Punishment*), en passant par l'expérimental (Martin Lizotte, *Ubiquité*) et les musiques du monde (Papagroove, *The Hunt*).

Soirée de révélations

Ce GAMIQ, ponctué par des performances signées Donzelle, Sonido Pesa, Renard Blanc, Silver Dapple et K-Iri, entre autres, fut celui des révélations — le prix de la catégorie officielle est revenu à Les Louanges, qui a offert en septembre dernier *La nuit est une panthère*, son suave premier album. Il faut aussi celui des belles premières fois, comme ce Lucien du EP rap/hip-hop de l'année remis à la rappeuse et compositrice Marie-Gold (pour *Goal: Une mélodie*) et celui du EP Folk de l'année à Helena Deland (pour *Altogether Unaccompanied, Vol. 1 & II*). Deux belles tapes dans le dos, des prix d'en-

couragement à persévérer; le meilleur est encore devant elles.

D'autres révélations: Ouri et Mind Bath pour leur collaboration, album électro de l'année, et Apashe, EP électro de l'année, prix d'autant plus vitaux que l'ADISQ ne récompense plus les créateurs de musiques électroniques. Dans la catégorie album post-rock/post-punk de l'année, victoire de Victime pour *La femme-taube*; album punk à Oktoplut pour *Démon normal*; album indie-rock à Mon Doux Seigneur, pour son premier disque du même titre. Mentionnons encore Rosie Valland (EP pop de l'année pour *Synchro*), Duu (EP indie rock de l'année, *Contre-Cycles*), Fuudge (EP rock de l'année, *Man!*).

Ouvrant la soirée avec le plus grand nombre de mises en nomination (quatre, dont une dans la catégorie artiste de l'année), Fouki est reparti seulement avec le prix Choix du public, déterminé par scrutin populaire. Le « gayé » rappeur était également en lice dans la catégorie vidéoclip de l'année (aux vétérans WD-40 ce Lucien, pour le clip de *La forêt*) et pour le chaudement disputé album rap/hip-hop de l'année, remporté celui-là par Eman X Vlooper pour *La joie*, au nez des Lary Kidd, Mike Shabb et Obia le Chef. Fouki n'a surtout pas à être déçu: encore inconnu du grand public il y a dix mois, le jeune MC a brûlé la scène rap *underground*, émergent au printemps avec la parution d'un premier album officiel (*Zay*) comme l'un des plus colorés espoirs du hip-hop québécois.

Enfin, un triplé de vétérans a également pu goûter aux honneurs: le duo Seba et Horg repart avec le Lucien de la chanson de l'année pour la phénoménale *Vintage à l'os*, Keith Kouna s'est illustré dans la catégorie album rock de l'année pour *Bonsoir shérif* et le groupe GrimSkunk est le lauréat du prix pour le spectacle de l'année. Cette 13^e édition du GAMIQ a d'ailleurs été l'occasion de rendre un fier hommage aux membres de GrimSkunk, qui célèbrent cette année trois décennies de prog-metal psychédélique.

EN BREF

Un prix pour Monique Durand

Monique Durand, collaboratrice au *Devoir*, reçoit le Prix du Conseil des arts et des lettres du Québec—Œuvre de l'année sur la Côte-Nord, pour son livre *Saint-Laurent mon amour*, publié chez Mémoire d'encrier. Le prix est assorti de 5000 \$. Dans ce livre, l'auteure mêle portraits, impressions personnelles et textes à saveur historique pour raconter le fleuve à travers figures de riverains, histoires et paysages. Née à Montréal, Monique Durand habite depuis quelques années à Sept-Îles. Elle est écrivaine, journaliste, réalisatrice, conférencière et globe-trotteuse. Les lecteurs du *Devoir* la connaissent bien pour ses récits de voyage, et particulièrement ses séries sur la Côte-Nord et le Grand Nord.

Pas de raz de marée hier soir au Café Campus, où se déroulait cette soirée animée par le duo Sexe Illégal, mais une déferlante de trophées remis au plus vaste éventail de musiciens méritants